

Message à tous les éleveurs et intervenants du secteur porcin du Québec

AVIS DE VIGILANCE CONCERNANT LA PESTE PORCINE AFRICAINE (PPA)

Ce message présente une brève revue des actions de prévention et de préparation réalisées au cours des derniers mois au Canada contre la menace de la PPA.

De façon générale, la préparation face à la PPA a progressé significativement au cours de la dernière année. Les nombreuses activités ayant lieu au niveau canadien et québécois s'inscrivent dans un cadre comportant 4 piliers principaux soit :

1. L'amélioration de la biosécurité et de la prévention;
2. La communication coordonnée des risques;
3. La planification de mesures d'urgence;
4. L'assurance de la continuité des activités.

Plusieurs groupes de travail réunissant des représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que de l'industrie sont à l'œuvre. Le Québec participe à la majorité de ces comités.

Actions de prévention et de préparation au Canada

Amélioration de la biosécurité et de la prévention : Le Conseil canadien du porc (CCP) a obtenu une subvention de 1,6 million de dollars d'Agriculture et Agroalimentaire Canada dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture afin de rendre disponibles plusieurs outils de formation aux éleveurs de porcs d'ici mars 2023. Plusieurs de ces outils porteront sur la biosécurité.

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) continuent de travailler étroitement au renforcement des mesures de contrôle aux frontières. Quelques chiens renifleurs ont été ajoutés au cours des derniers mois afin d'améliorer la surveillance auprès des voyageurs et cargaisons pour détecter les importations illégales de produits carnés. La situation de la COVID-19 a eu le bénéfice de réduire ce risque avec la fermeture des frontières aux visiteurs étrangers depuis ce printemps.

La politique de l'ACIA émise en mars 2019 concernant des mesures de biosécurité rehaussée et de traitement thermique pour les ingrédients d'origine végétale importés de pays où la PPA est présente et destinés à l'alimentation du bétail est toujours en vigueur. Cette politique est appliquée à tout nouveau pays déclarant des cas de PPA comme ce fut le cas avec l'Inde récemment.

Communication coordonnée des risques : L'ACIA a dirigé plusieurs activités d'information et de sensibilisation auprès des touristes étrangers sur les exigences canadiennes en matière d'importation illégale de produits carnés et des impacts de telles actions. Les médias sociaux sont des outils privilégiés pour véhiculer ces messages. Des conférences téléphoniques sont tenues régulièrement par l'ACIA pour informer et consulter les partenaires gouvernementaux et de l'industrie aux niveaux canadien, des provinces et des territoires sur les activités à entreprendre et pour obtenir leur collaboration.

Équipe québécoise de santé porcine (EQSP)

555, boul. Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél. : 450 679-0540, poste 8697 | Télécopieur : 450 463-5229 | mpelletier@eqsp.ca

La planification de mesures d'urgence : Ce volet comporte de nombreux champs d'activités tels que la surveillance, le dépeuplement de troupeaux et l'élimination des carcasses, le contrôle des déplacements, le zonage et d'autres activités liées à la préparation détaillée d'une stratégie d'intervention en situation de maladie grave. Face à la complexité de cette tâche, plusieurs comités et groupes de travail technique ont été mis en place pour identifier des pistes de solutions et des actions à entreprendre à cette fin.

Message important aux éleveurs

Un plan complet de surveillance de la PPA incluant divers outils a été développé sous le nom CanaVeillePPA. Un premier projet de surveillance faisant partie de ce plan vient d'être lancé. Celui-ci est mené par l'ACIA et le ministère de l'Agriculture de chaque province et vise à détecter rapidement toute introduction de PPA au pays afin de pouvoir la contrôler et l'éradiquer rapidement, et en minimiser les impacts. Des échantillons soumis aux laboratoires de diagnostic par les éleveurs et leur vétérinaire pourront être sélectionnés selon des critères particuliers et ainsi testés pour le virus de la PPA. Les éleveurs concernés seront informés des résultats des tests dans leur rapport de laboratoire. Ce type de programme de surveillance est déjà en place aux États-Unis. Pour plus de détails sur ce projet, vous pouvez consulter le document en pièce jointe de ce message.

Un groupe de travail a été mis sur pied afin d'identifier les méthodes à privilégier pour le dépeuplement de troupeaux en situation de crise sanitaire. Un document sera bientôt disponible aux intervenants concernés sur ces méthodes. L'EQSP a participé à ces travaux.

Le CCP a organisé deux forums nationaux en novembre 2019 et juin 2020 afin de favoriser la collaboration à travers le pays entre les divers intervenants gouvernementaux et de l'industrie impliqués dans la préparation de plans de mesures d'urgence. Ces forums visaient à partager les expériences acquises et les expertises développées dans divers champs d'activités et ainsi contribuer à l'avancement des préparatifs de façon plus efficace tout en minimisant les duplications.

Assurance de la continuité des activités : Un groupe de réflexion a aussi été mis sur pied afin d'identifier les axes d'intervention au niveau financier et des opérations qui permettraient aux éleveurs de subvenir aux besoins de leurs animaux et de leur entreprise pour passer à travers la crise qui serait causée par la PPA, dont l'arrêt temporaire des exportations.

D'autres travaux sont en cours avec des résultats prévus au cours des prochains mois.

Le message de demain fera le point sur les mesures de prévention et de préparation prises à ce jour au Québec contre la menace de la PPA.